

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte des impressions pour le Sénat et la Chambre des Communes, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
21 février, 1880.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse présentée à la dernière session au sujet du contrat de *R. P. Cook* et Cie, pour les travaux de *Carillon*.

Etat des allocations et gratifications accordées sous l'autorité de l' "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées." (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat des dépenses portées au chapitre des dépenses imprévues sous l'autorité des arrêtés du Conseil, émanés du 1er juillet jusqu'à date. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat des mandats du Gouverneur-Général émis durant l'exercice 1879-80, sous l'autorité du 41e *Victoria*, chap. 7, clause 32. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Message transmettant un arrêté de l'honorable Conseil Privé, daté le 25 juillet 1879, et énonçant la cause assignée pour la révocation de l'hon. *Luc Letellier de St-Just* de sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.

Contrats passés entre les entrepreneurs ci-après désignés et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, savoir :

John Ryan,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de pose de la voie, de ballastage, de gares ; etc., sur le chemin de fer de colonisation, se dirigeant de *Winnipeg*, *Manitoba*, vers le nord-ouest, formant un parcours de 100 milles environ.

Ryan, Goodwin et Cie.,—pour les travaux d'excavation de nivellement, de ballastage, etc., entre *Boston Burk* et *Lytton*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'à peu près 29 milles. (Section B).

Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de pose de la voie, de ballastage, etc., depuis *Emory's Bar* jusqu'à *Boston Bar*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'environ 29 milles. (Section A).

Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, de nivellement, de construction de ponts, de pose de la voie, de ballastage, etc., entre *Junction Flat* et *Savona's Ferry*, *Colombie-Britannique*, formant un parcours d'à peu près 40½ milles. (Section D).

Andrew Onderdonk,—pour les travaux d'excavation, etc., requis entre *Lytton* et *Junction Flat*, sur un parcours d'à peu près 6 milles en amont du pont de *Spence*, sur la rivière *Thompson*, *C.-B.*, sur un parcours de 28½ environs. (Section C).

Miller, frères et *Miller*,—pour la fourniture de 700 tonnes de carvelles, dont 400 doivent être livrées au *Fort William* et 300 à *Montréal*, pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

La compagnie dite "*Dominion Bolt Co.*"—pour la fourniture de 35 tonnes d'éclisses, de boulons et d'écrous, à livrer au *Fort William* pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Correspondance relative à l'adjudication des contrats suivants pour la fourniture de 5,000 tonnes de rails d'acier, etc., savoir :